

CONNEXION

Lettre d'information externe - CNPE de Civaux

À LA UNE

42 VÉHICULES ÉLECTRIQUES LIVRÉS POUR LES SALARIÉS DE LA CENTRALE

La centrale de Civaux a reçu jeudi 19 février, dix-huit véhicules électriques (Nissan Leaf) loués à des salariés de la centrale.

Vingt-quatre véhicules supplémentaires sont attendus la semaine prochaine.

La location de ces véhicules s'inscrit dans le plan de déplacement de l'entreprise qui vise à réduire au maximum l'impact CO₂ de ses salariés.



Le saviez-vous ? Une trentaine de véhicules électriques sur le site et 57 bornes de recharge

La démarche entreprise par la centrale vise à faire du site de Civaux un espace de production d'électricité sans CO₂. C'est pour cela qu'elle vise à échanger son parc de véhicules thermiques par des véhicules dont le carburant est l'électricité. La centrale de Civaux possède ainsi une trentaine de véhicules électriques pour les déplacements à l'intérieur du site. 57 bornes de recharge sont à disposition des salariés dont 19 sont en accès public (2 prises accélérées)

EN BREF

ANIMATIONS GRATUITES À LA CENTRALE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances scolaires, venez construire un moteur homopolaire et un moulin à aube à la centrale de Civaux !

Electrix, le super héros de l'électricité revient au centre d'information du public pendant les vacances scolaires.

Tous les après-midis à partir de 14h, du lundi au samedi, les enfants et ados sont invités à découvrir cette drôle de machine qu'est une centrale nucléaire.

Autour d'un film, d'une BD et de constructions (moteur homopolaire et moulins à aube), les jeunes découvriront les pièces maîtresses d'une centrale et la manière de produire de l'électricité. La visite du simulateur ainsi qu'une conférence sur le fonctionnement de la centrale peuvent être proposées aux adultes.

A partir de 7 ans. Les enfants doivent être accompagnés d'au moins un adulte.

Animation gratuite et goûter offert.

Renseignements au 05 49 83 50 50 ou par mail civaux-cip@edf.fr



ÉVÉNEMENTS

SÛRETÉ

NON VALIDATION D'UN CRITÈRE LORS D'UN ESSAI PÉRIODIQUE

Le 3 décembre 2014, un essai est réalisé sur le système KRT qui permet de détecter une activité importante dans le circuit primaire pour isoler l'enceinte du bâtiment réacteur si nécessaire. Il est relié à un boremètre* par deux voies : une voie principale et une voie de secours.

En cas de trop forte activité dans le circuit primaire, le boremètre est isolé du circuit primaire grâce à deux vannes d'isolement situées sur chaque voie. Lors de l'essai périodique, il est prévu de tester l'isolement automatique du boremètre. Puis le mode opératoire de l'essai demande de tester l'ouverture des deux vannes d'isolement pour permettre de remettre en service le boremètre. L'ouverture d'une seule vanne est suffisante pour remettre en service la voie et donc s'assurer de l'opérabilité du boremètre. Néanmoins, pour valider l'essai il convient de s'assurer que les deux vannes peuvent être ré-ouvertes.

Le chef d'exploitation lors de l'analyse finale de l'essai réalisé le 3 décembre 2014, détecte que seule une vanne est testée à l'ouverture. Il demande immédiatement de tester la deuxième vanne, l'action a permis de confirmer que la re-ouverture des 2 vannes était opérationnelle et donc de valider l'essai.

L'analyse réalisée a posteriori sur l'historique de réalisation des essais du système KRT a permis d'identifier que l'essai réalisé le 20 novembre 2013 s'était fait sur l'ouverture d'une seule vanne. L'essai était donc partiel et n'était donc pas totalement conforme au référentiel qui demande de tester les 2 vannes.

Cet événement qui n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, a été déclaré le 10 février 2015 à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

*appareil situé en dehors du bâtiment réacteur qui mesure la concentration en bore dans le circuit primaire

Retrouvez les résultats relatifs à la surveillance de l'environnement **en cliquant ici**

Pour suivre en direct le débit de la Vienne, **cliquer ici**

Nous contacter :

civaux-communication@edf.fr

05 49 83 50 14

@EDFCivaux

